

Bonjour,

En ce début de saison je me permets de solliciter votre attention sur quelques problèmes dans les championnats jeunes :

1- beaucoup trop d'équipes de jeunes font forfait sans que l'adversaire soit prévenu avant le match.

Pour la seule catégorie minime masculine départementale : TBB2 vient de remporter ces 3 premières rencontres par forfait !!

ni MME, ni ASPTT, ni CBC n'ont eu la courtoisie de prévenir de leur forfait !! à chaque fois 10 familles de jeunes + 2 coachs + 2 marqueurs ont été mobilisés pour rien !! D'autres clubs ont rencontrés des situation similaires.

2- Des clubs en sollicitent d'autres pour remettre des rencontres sans avis favorable de la commission sportive !!

Le forfait sera appliqué dans tous les cas.

La procédure pour un report de rencontre est d'abord d'obtenir l'aval de la commission sportive avant d'entamer les négociations avec l'autre club. L'autorisation sera accordée au regard du motif invoquée.(voir report de rencontre sur règlements généraux)

IL NE SERA ACCORDE AUCUN REPORT DE RENCONTRE POUR UN MANQUE DE JOUEURS(EUSES) LICENCI(E)S AU JOUR DE LA RENCONTRE.

Rappel : seul sont autorisé(e)s à jouer une rencontre reportée, les joueurs ou joueuses licencié(e)s à la date initiale du match.

3- ATTENTION les résultats doivent être rentrés sur le site FFBB avant le dimanche soir 19h30. Cette exigence sera appliquée avec des sanctions financières pour les clubs en faute dès le 1er octobre.

IL EN EST DE MEME POUR LES NUMEROS DE LICENCES SUR LA FEUILLE DE MATCH : APPLICATION DES LE 1ER OCTOBRE.

Je suis à votre disposition pour compléter ces informations surtout pour les nouveaux dirigeants qui ont pris des responsabilités dans leur club (SPBB, STE MARIE, et d'autres)

Des efforts sont nécessaires pour un meilleur fonctionnement dans le respect de chacun.

Cordialement

Philippe Lécuyer

Président de la commission sportive.